

la lettre de la

mrie

Mission Régionale
d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes

Des mots pour...

... débattre du RSA

Le Conseil d'administration de la MRIE avait souhaité, lors de l'Assemblée Générale 2008, débattre des propositions relatives au **Revenu de Solidarité Active (RSA)**, formulées par le « Livre vert » de Martin Hirsch, publié en février dernier.

Deux thèmes ressortent des échanges :

- Le premier concerne la **mise en œuvre de cette mesure**. Initialement, Martin Hirsch avait démontré l'intérêt d'engager une expérimentation sur trois ans, pour que ce nouveau dispositif épouse chacune des situations et des contextes. **Mais il semble que la machine s'emballe**. Face à une certaine impatience à proposer des solutions et peut-être pour « sauver » le projet RSA de la menace des arbitrages budgétaires, vitesse et précipitation semblent se confondre. Ainsi, on lance de nouvelles expérimentations fin 2008 (dans le Rhône par exemple) et en même temps on organise la généralisation du système pour... juillet 2009.

Cette question en rejoint d'autres, que ce soit dans la **gestion des minima sociaux** (pourquoi ne pas intégrer l'Allocation Spécifique de Solidarité dans la réforme ?), la **décentralisation des politiques sociales** (comment gérer les inégalités de moyens et de traitements entre départements ?) ou dans le **rapport entre travail et pauvreté monétaire**.

- Le second, renvoie aux **objectifs des démarches d'insertion**. Les voix qui s'expriment sur l'inefficacité de notre système de lutte contre le chômage sont nombreuses. Mais la crainte formulée par les associations et professionnels du social est **qu'en se focalisant sur l'emploi « coûte que coûte », le RSA n'accentue l'exclusion de certaines personnes**, en particulier celles qui cumulent les difficultés : chômage, problèmes de santé, isolement... Le fossé entre l'économique et le social est toujours là présent et les passerelles que jette le RSA semblent pour certains insuffisantes et tout du moins « **à sens unique** ».

En outre, même si le versement du RSA comme complément de salaire ne sera pas connu des employeurs, la **mesure risque indirectement d'entraîner le maintien de salaires insuffisants** pour des travailleurs contraints à accepter des emplois précaires à temps partiel, sachant toutefois que le RSA est loin d'être responsable de cette tendance de fond.

Bien entendu, le RSA n'est qu'une des mesures envisagées dans le « **Grenelle de l'Insertion** », chantier que de nombreux participants saluent comme positif, **et c'est dans le cadre de ce plan global qu'il importe de poursuivre le débat**. En particulier, en l'organisant de manière plus complète au niveau des instances territoriales qui vont gérer les nouveaux dispositifs, notamment les Départements. Mais pourquoi sur Rhône-Alpes le RSA n'a-t-il pas été expérimenté ?

Emmanuelle Bonerandi

ENS, Administratrice de la MRIE

A la une !

« Les fils de cadres supérieurs ont 2,9 fois plus de chances que les ouvriers d'avoir leur bac et 8 fois plus d'obtenir un bac S... ».

Observatoire des Inégalités,
juin 2008



L'ARTICLE DU MOIS

« Les parcours d'insertion... »
Séminaires organisés par la MRIE pour les
Conseils Généraux rhône-alpins

p.2

L'ACTU de la MRIE

Rencontre citoyenne
« Pauvreté et démocratie participative »

A propos de ...
Moderniser Sans Exclure

Le « budget logement »
des ménages modestes

Assemblée générale de la MRIE
le 12 juin dernier

p.4



Photo prise lors du séminaire inter-conseils généraux le 10 avril 2008

Les parcours d'insertion des bénéficiaires du RMI

Séminaire organisé par la MRE pour les Conseils Généraux de la Région Rhône-Alpes
Le 31 janvier et le 10 avril 2008

Dans un contexte où le travail social paraît particulièrement incertain, il est nécessaire de questionner **les parcours d'insertion des bénéficiaires du RMI**. Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accompagnement ? Comment faire quand les bénéficiaires sont bloqués dans le dispositif ? Face à des difficultés et à des limites, il importe d'aller puiser de toutes parts des « ressources » pour que les bénéficiaires soient acteurs de leur parcours : du côté des bénéficiaires, dans les modalités de construction des parcours par les Conseils Généraux et, enfin, du côté des territoires. Ces trois niveaux semblent complémentaires. Quel peut être le sens de l'insertion si l'un d'eux est négligé ?

Ce séminaire a été organisé à la demande des Conseils Généraux de la région Rhône-Alpes qui souhaitent faire leurs, ces interrogations. Nous proposons de rendre compte de quelques pistes de réflexion et d'action issues du séminaire.

Pour la MRE, ce séminaire devait mettre l'accent sur l'un des trois niveaux précédemment cités : les bénéficiaires, et ce, pour une raison simple : les professionnels sont parfois éloignés du terrain et absorbés par les procédures, les projets, les partenariats. De fait, ils n'ont pas toujours le temps de se questionner par rapport aux attentes et aux points de vue des bénéficiaires. Ces derniers peuvent passer en quelque sorte au second rang, alors même que le dispositif a bien été créé pour eux. Comment ne pas relever le paradoxe ? Mais aussi le fonctionnement actuel permet-il de faire autrement ? De ce point de vue, il faudra être vigilant vis-à-vis de la généralisation du RSA attendue pour l'année 2009.

Trois pistes de réflexion et d'action ont émergé...

1. Des parcours d'insertion à simplifier et à rendre plus lisibles

Le séminaire a permis de pointer la diversité et la richesse des parcours d'insertion construits par chaque Conseil Général. Il a aussi permis de pointer leur complexité. En effet, d'après les professionnels, « *le parcours est saucissonné* », « *il y a trop d'interlocuteurs* ». Les informations délivrées aux bénéficiaires peuvent diverger. Or, « *pour être acteur il faut connaître, être informé* ». Aussi, il est clair que le travail des Conseils Généraux doit être poursuivi pour rendre les parcours plus lisibles (livret d'accueil, accueil collectif etc.) et améliorer ainsi l'efficacité de l'action sociale.

2. Des freins et des leviers pour devenir acteur de son parcours

Les bénéficiaires du RMI ne sont pas seulement demandeurs : ils ont aussi à offrir, ils ont aussi des ressources. Il est probablement illusoire de souhaiter qu'ils (re)deviennent acteurs de leur parcours si l'on ne prend pas en compte cette dimension. La réalité montre toutefois, pour de multiples raisons, que cela ne va pas de soi.

Prenons l'exemple du contrat d'insertion. Les professionnels ont dit qu'ils étaient parfois amenés à « faire à la place » du bénéficiaire, en induisant leurs réponses ou en écrivant à leur place. D'après une étude de la Drees¹, 22,8% des bénéficiaires interrogés disent que, dans le contenu du contrat d'insertion, tout a été décidé à leur place. Être « acteur » de son parcours d'insertion, n'est ce pas être « auteur » de son contrat ? Comment faire dès lors ? **Faut-il former les référents à la négociation et à la contractualisation ? On notera qu'au Conseil Général de l'Isère, les contrats on été revus à partir du point de vue des référents et des bénéficiaires.**

Pour autant, la prise en compte des ressources des bénéficiaires implique une juste mesure. Le contenu du contrat d'insertion et l'accompagnement qui en découle doivent être adaptés. Aussi, ils peuvent porter sur de « *petites choses* » comme le disait un professionnel. C'est aussi ce qu'explique la circulaire DIRMI² de Mars 1993 : « **rompre l'isolement, renouer le fil tenu de la communication, parvenir à une revalorisation de l'image de soi, c'est parfois à ce stade, sur ces objectifs qui n'ont a priori rien à voir avec les apprentissages de base, la formation professionnelle, l'accès à l'emploi qu'il faudra construire les phases initiales des itinéraires d'insertion pour les personnes les plus démunies, et notamment illettrés** ».

On voit que le **contrat** n'est pas que « **contrainte** ». Pour reprendre une expression marquante du séminaire, il peut être « **décontracté** ». Pour autant un professionnel ne faisait-il pas remarquer que le contrat « décontracté » n'est pas toujours validé par la CLI³ ? Dès lors que faire ? Quelles marges peuvent encore être saisies par les professionnels ?

Au delà de la relation référent/bénéficiaire, on retiendra enfin, avec Mireille Flageul⁴, à quel point il est important d'associer les bénéficiaires dans des espaces d'échange, de débat et de prise de décision. Le Conseil Général de l'Ardèche a ainsi organisé des forums où se côtoient les bénéficiaires, les professionnels et les membres des CLI. **Pourquoi ne pas faire participer les premiers à l'élaboration du PDI⁵ ? A quand des bénéficiaires membres des CLI ?**

¹ Cf. Drees n°193, septembre 2002

² Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion

³ Commission Locale d'Insertion

⁴ Psychosociologue associée à la MRIE

3. Sortir du dispositif en pensant territoire

Du point de vue de certains professionnels, les bénéficiaires ne prendraient pas assez en compte leurs devoirs. L'argument doit être pris au sérieux. En même temps n'en demande-t-on parfois pas trop aux bénéficiaires ? D'un autre côté, le référent, ou plus largement le dispositif RMI ne peut pas tout. Lors du séminaire, Mireille Flageul nous invitait d'ailleurs à « *sortir du dispositif en pensant territoire* ». Le territoire dans lequel s'inscrit le dispositif peut contenir les réponses à l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires. Il est porteur de ressources au niveau des habitants du quartier, des associations, des institutions, ainsi que des entreprises. On rappellera d'ailleurs que la feuille de route du Grenelle de l'Insertion comprend 12 chantiers prioritaires dont un intitulé « *mobiliser les entreprises* ». **Toutefois le territoire est-il bien connu ? Comment mieux le connaître ? Comment faire pour que tous les acteurs concernés soient plus engagés ?**

Pour faire un pas de plus ...

Cette année, plusieurs Conseils Généraux ont souhaité une **restitution** du séminaire auprès des cadres ou des référents absents lors des deux journées et intéressés par la thématique. Les restitutions ont permis aux intervenants de débattre sur des problèmes de fond mais aussi de dessiner d'autres perspectives. Par exemple, avec un Département, **il a été évoqué, avec l'apport méthodologique de la MRIE, la possibilité de revoir le contrat d'insertion à partir d'un travail mené auprès des bénéficiaires et des référents.**

Pour faire un pas de plus vers des bénéficiaires acteurs de leurs parcours d'insertion, n'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, actions et demandes sur les questions abordées...

... Contacter david.grand@mrie.org

Rencontre citoyenne « pauvreté et démocratie participative »

Une Rencontre régionale sur le thème
« **Pauvreté, précarité,**

quelle démocratie participative pour quelles transformations ? » aura lieu le samedi 29 novembre 2008, au Conseil Régional. Des collectifs de citoyens confrontés à la pauvreté et la précarité sont déjà mobilisés et préparent cette rencontre, ainsi que des associations et des partenaires sociaux. Quant aux élus et aux professionnels, ils sont invités, en amont, à une réflexion collective autour des enjeux, des freins et des leviers pour favoriser la participation des plus en difficulté dans le débat démocratique et dans les processus de décision. Les réflexions de chaque type d'acteur alimenteront les débats le 29 novembre. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter :

nathalie.monnierbrabant@mrie.org
laurence.potie@mrie.org

A PROPOS DE ...

Moderniser Sans Exclure

L'objectif de Moderniser Sans Exclure Rhône-Alpes est de favoriser l'accès à l'expression du plus grand nombre, à l'aide de sa démarche d'automédiatisation. En 2007,



afin d'illustrer les Journées Mondiales de la Démocratie Participative, nous avons œuvré aux côtés de collectifs d'habitants des quartiers populaires. MSE Rhône-Alpes a co-produit un film intitulé "K'ose Toujours" qui, largement diffusé auprès des partenaires,

propose des pistes de collaborations entre citoyens en précarité et élus.

Pour plus d'info : www.msera.fr.st - msera@wanadoo.fr

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• **Vendredi 11 juillet de 10h à 12h**
Assemblée générale du GESRA (groupement régional des épiceries sociales et solidaires)

• **Les 23 et 24 septembre**
Les Premiers Ateliers Nationaux de la Solidarité organisés par IDEAL et le Département du Rhône
Contact : a.plessis@idealconnaissances.com

Pour plus d'infos : www.mrie.org

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

- **Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale**, le rapport 2007-2008
- Pascale Pichon : « **Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe** », 2007
- Alain Bihl et Roland Pfefferkorn : « **Le système des inégalités** », 2008

Et d'autres publications sur www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directeur de la publication : Jean-Pierre Aldeguer
Création graphique : Anne Demotz

L'actu de la MRIE

Travaux en cours

Le « budget logement » des ménages modestes

Des professionnels de plusieurs Caf, la DRE, le pôle d'expertise régional des Caf et la MRIE se sont réunis le 13 juin dernier pour poursuivre leurs réflexions sur les difficultés financières des ménages modestes vis-à-vis de leur logement.

Contacts : jean-pierre.aldeguer@mrie.org
et flora.paris@mrie.org

Regards croisés pour des emplois stables et durables ...

Une démarche mobilisant des demandeurs d'emploi, des acteurs de l'entreprise et des intermédiaires de l'emploi, sur l'Est lyonnais est actuellement animée par Uni-est, Aravis et la MRIE, avec l'appui d'Optim Ressources et le soutien financier de la Région. Elle vise à confronter les approches sur le recrutement et l'intégration dans l'entreprise et à co-construire des propositions directement opérationnelles. Celles-ci seront présentées fin 2008.

Contacts : laurence.potie@mrie.org
et nathalie.monnierbrabant@mrie.org

... et regards croisés sur les questions éducatives

L'équipe du CUCS et la commune de Pierre Bénite engagent un travail autour de la parentalité et des questions éducatives impliquant les parents, les professionnels de l'Éducation nationale et les professionnels socio-éducatifs de la commune dans une démarche de "croisement des regards" en prolongement de celle que nous avons menée sur l'école en 2007 (cf. dossier ci-dessous). La MRIE s'impliquera à partir de septembre 2008 dans l'animation de cette action.

Contacts : jean-pierre.aldeguer@mrie.org
et laurence.potie@mrie.org

Dernières publications

« **Réflexion croisée parents et professionnels sur le décrochage scolaire : pour que chaque enfant ait une place réelle à l'école** »

Dossier thématique - janvier 2008 - 15€

« **Dossier annuel de la MRIE 2008 : pauvretés, précarités, exclusions** »

Dossier annuel - mars 2008 - 15€

Ces documents sont téléchargeables **gratuitement** sur notre site : www.mrie.org. Ils peuvent être commandés en version papier par mail : mrie@mrie.org

Infos MRIE

Juin, mois des « AG » ...

Profitant du temps ensoleillé, l'assemblée générale de la MRIE s'est tenue le 12 juin dernier au CNFETP sur la colline de Fourvière, en présence d'une quarantaine de personnes, adhérents et invités. Une nouvelle administratrice a été élue au conseil de la MRIE, il s'agit de **Michèle Descamps**. A travers cette candidature, c'est le lien avec le mouvement des Centres Sociaux qui se poursuit et nous nous en réjouissons. L'assemblée s'est terminée par un intéressant débat sur le RSA.

Au mois de juin, l'équipe de la MRIE a été renforcée par la présence de **Chantal Rémond**, adjointe de direction au CCAS de Grenoble, alors en stage en formation continue.

SAISON